****

**Points à prendre en considération  
PENDANT  
une procédure de recrutement à l’étranger**

| Étapes | **Actions** | |
| --- | --- | --- |
| **1** | Premières démarches | Vous avez effectué vos recherches, vous avez établi un plan et vous êtes prêt à recruter en Europe, mais vous ne savez pas par où commencer? Tout d’abord, consultez EURES (le portail européen sur la mobilité de l’emploi). Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour publier votre offre d’emploi et commencer votre recherche de candidats. |
| **2** | **Offre d’emploi** | Avant de publier une offre d’emploi sur le portail EURES, vous devez la transmettre à votre agence locale pour l’emploi (veuillez consulter le lien *«Comment publier une offre d’emploi»* sur le portail EURES). |
| **3** | **Base de données «CV En ligne» d’EURES** | EURES dispose d’une base de données de plus de 260 000 demandeurs d’emploi à la recherche d’un poste à l’étranger. Inscrivez-vous dès aujourd’hui sur CV En ligne (veuillez consulter la fonction «*Recherche de CV*»). C’est simple et rapide. |
| **4** | **Calendrier des manifestations EURES** | EURES répertorie les manifestations importantes organisées par ses membres. Utilisez le calendrier pour obtenir des informations relatives aux manifestations de recrutement qui se déroulent dans toute l’Europe. |
| **5** | **Connaissance de la culture** | Maintenant que vous savez où vous souhaitez recruter, n’hésitez pas à faire des recherches sur le pays que vous ciblez. Il se peut, par exemple, que votre journée de recrutement à l’étranger coïncide avec un jour férié national. |
| **6** | **Présentation de la société** | Préparez pour vos candidats une présentation de votre société et soulignez l’aide au déménagement proposée. Pourquoi ne pas la traduire et la publier sur votre site web? |
| **7** | **Accord de niveau de service** | Si vous faites appel à un tiers pour votre recrutement, veillez à définir les responsabilités et les engagements de chacun, soit par contrat, soit dans le cadre d’un accord de niveau de service. |
| **8** | **Participation à des salons de l’emploi EURES à l’étranger** | Si vous souhaitez recruter plusieurs travailleurs, vous pouvez envisager de participer à des salons de l’emploi EURES dans les pays de l’EEE où la main-d’œuvre recherchée est disponible. Veuillez consulter votre conseiller EURES local pour connaître les possibilités et obtenir de plus amples informations sur les modalités de participation et l’assistance proposée. |
| **9** | **Vérification des références** | Les références figurant sur les CV sont importantes, mais ne vous attendez pas à ce que les anciens employeurs de votre candidat soient capables de parler ou de correspondre avec vous dans votre langue maternelle. Vous obtiendrez des réponses plus pertinentes en leur écrivant dans leur propre langue. |
| **10** | **Témoignage de travailleurs** | Demandez à vos travailleurs actuels ce qui leur plaît le plus dans leur travail au sein de votre entreprise. Utilisez des études de cas pour donner vie à vos offres d’emploi et, si possible, sollicitez des travailleurs étrangers qui se sont bien intégrés. |
| **11** | **Aide au déménagement** | Une entreprise qui investit dans son personnel gagne en productivité. Évaluez le montant de l’aide au déménagement dont votre nouveau salarié pourrait bénéficier. Comment souhaiteriez-vous être traité? |
| **12** | **Évaluation** | Demandez un retour d’informations à votre partenaire de recrutement et à vos candidats. Cela vous permettra d’évaluer les points forts et les points faibles du projet et d’améliorer vos futures activités de recrutement à l’étranger. Et n’oubliez pas de donner un retour d’informations à vos candidats et partenaires de recrutement. |